

Les officiers du SPPUQTR pour l'année 2007-2008

Le 29 mars dernier, les professeurs ont élu les officiers du Syndicat pour l'année 2007-2008. On reconnaît sur la photo, les professeurs Claude Genest du Département des sciences humaines, section géographie, ancien secrétaire (1992-1996) et vice-président aux affaires universitaires (1995-1996), réélu vice-président aux services à la collectivité pour un cinquième mandat, Mircea Gonciar du Département de génie mécanique élu au poste de vice-président aux affaires syndicales en 2006 pour un mandat de deux ans, Michel Volle du Département de psychologie, ancien vice-président aux relations de travail (2004-2005) et vice-président aux affaires universitaires (1998-2001), élu au poste de président pour un troisième mandat, Lucie Guillemette du Département de lettres et communication sociale, élue au poste de vice-présidente aux affaires universitaires depuis 2001 et complétant un septième mandat se terminant en mars 2008, Pierre Baillargeon du Département de psychoéducation, nouvelle recrue, élu secrétaire pour un premier mandat, Alain Chalifour du Département de mathématiques et informatique, ancien secrétaire (2003-2004) et vice-président aux affaires syndicales (2004-2005), élu vice-président aux relations de travail pour un troisième mandat, et Sylvain Beaudry du Département des sciences comptables, réélu trésorier pour une cinquième année.

Photo Alain Gamelin avril 2007



Résultats

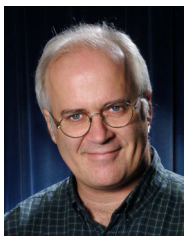
Comité exécutif 2007-2008

	Pour	Contre	Abstention
Michel Volle	84	6	1
Alain Chalifour	88	3	0
Claude Genest	84	5	2
Pierre Baillargeon	83	5	3
Sylvain Beaudry	91	0	0

Représentants des professeurs à la Commission des études

Secteur 1

Départements des arts, de lettres et communication sociale, de philosophie et des sciences humaines



Pierre-Yves Bonin, professeur et directeur du Département de philosophie. Deuxième mandat à la CÉ.

Secteur 2

Départements de langues modernes et traduction, d'études en loisir, cult. et tourisme et des sciences de l'éducation



Andrée-Claire Brochu, professeure au Département des sciences de l'éducation. Deuxième mandat à la CÉ.

Secteur 3

Départements des sciences comptables et des sciences de la gestion



Richard Wilson, professeur au Département des sciences comptables. Premier mandat à la CÉ.

Secteur 4

Départements de génies et de mathématiques et d'informatique



Ismaël Biskri, professeur au Département de mathématiques et d'informatique. Premier mandat à la CÉ.

Secteur 5

Département de chimie-biologie et de physique



Hélène-Marie Thérien, professeure et directrice du Département de chimie-biologie. Deuxième mandat à la CÉ.

Secteur 6

Départements de psychologie et de psychoéducation



Jocelyne Moreau, professeure et directrice du Département de psychologie. Premier mandat à la CÉ.

Secteur 7

Départements de chiropratique, des sciences infirmières et des sciences de l'activité physique



Lyne Cloutier, professeure au Département des sciences infirmières. Premier mandat à la CÉ.

Délégation syndicale au Comité de promotion



Ghyslain Parent, professeur du Département des sciences de l'éducation. M. Parent a été élu en septembre 2004 pour un mandat de trois ans se terminant en septembre 2007.



Claude Genest, professeur au Département des sciences humaines, section géographie et vice-président aux services à la collectivité du Syndicat. M. Genest a été élu en mars 2006 pour un mandat de trois ans se terminant en mars 2009.



Claire Chapados, détentrice d'un Ph. D. en éducation (psychopédagogie) de l'Université Laval (1997), ancienne professeure du Département des sciences infirmières de l'UQTR (1992-2003) et maintenant professeure titulaire de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Mme Chapados est

chercheuse au Centre de recherche du centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM), membre de la société québécoise de néphrologie et chercheuse associée au Groupe de recherche interuniversitaire en sciences infirmières de Montréal (GRISIM).

**LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DU
SAVOIR À L'HEURE DES TIC :
ENJEUX POUR LE TRAVAIL PROFESSORAL**
Colloque-atelier parrainé par la
**Fédération québécoise des professeures et
professeurs d'université (FQPPU) dans le cadre de
l'ACFAS**
Jeudi, 10 mai 2007

PROBLÉMATIQUE DU COLLOQUE

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) organise, dans le cadre du 75^e Congrès de l'ACFAS qui se tiendra à l'Université du Québec à Trois-Rivières, un colloque intitulé « La production et la diffusion du savoir à l'heure des TIC : enjeux pour le travail professoral ».

Depuis leur arrivée massive à l'université il y a plus de vingt ans, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont soulevé de nombreux débats sur leur place, leur rôle et leur portée dans la vie universitaire, notamment pour ce qui est de la

recherche, de l'enseignement et des applications pédagogiques des TIC.

Tous les domaines de la vie universitaire sont marqués par l'introduction des TIC, qui sont devenues une composante essentielle du travail professoral. Or, les décisions concernant leur intégration dans l'enseignement universitaire ont le plus souvent échappé aux professeures et aux professeurs, même si plusieurs se sont lancés très tôt et avec enthousiasme dans l'aventure de l'exploration des potentialités pédagogiques des TIC. L'immensité de la tâche et le manque de reconnaissance ont eu raison de plusieurs de ces pionniers. Encore aujourd'hui, les administrateurs universitaires tardent à reconnaître l'investissement personnel que représente la transformation de l'enseignement par l'introduction des TIC, alors que l'ensemble du corps professoral a vu ses conditions de travail profondément modifiées par le recours généralisé aux TIC et subit les contrecoups des changements opérés par la transformation périodique des systèmes, non seulement au sein des établissements universitaires, mais aussi dans les organismes, tels les conseils subventionnaires, avec lesquels les professeures et professeurs sont en contact régulier.

Les postes de professeur appartiennent aux départements

Pour le Syndicat, il a toujours été évident que l'embauche d'un professeur ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un département et selon la convention collective et la politique de répartition des postes.

La Direction de l'UQTR a déjà tenté de faire autrement. Au début des années 1990, la Direction incluait dans la répartition des postes des *postes réservés* et des postes pour des *candidatures exceptionnelles*. On attribuait même des postes de professeur directement aux centres de recherche sans l'autorisation d'un département. Le Syndicat a alors déposé un grief qu'il a facilement gagné tant la convention collective est précise sur le sujet :

Article 8.08

Au plus tard le 1er novembre, le Conseil d'administration décide de la répartition des postes de professeur entre les départements en considérant les propositions de modifications prévues en 8.07. La décision du Conseil d'administration est alors transmise à chacun des directeurs de département qui en informe son département.

M. René-Paul Fournier, récemment désigné comme vice-recteur aux études de cycles supérieurs et de la recherche (VRECSER) consulte actuellement les directions de département sur un projet de politique de répartition des postes pour 2008-2009. Il propose une politique qui lui arroe le droit d'attribuer cinq postes de professeur à sa discrétion sans l'assentiment des départements.

Il faudrait que le VRECSER prenne conscience que l'UQTR existait avant son arrivée et que certaines procédures découlent d'un historique qu'il ne peut transgresser à sa guise. Si la façon de faire actuelle ne satisfait par la Direction de l'UQTR, il faudrait qu'elle enclenche des discussions avec le Syndicat sur la pertinence ou non de la changer afin de lui permettre de faire autrement.

Tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas entente sur ces modifications, il faut que la Direction respecte les décisions arbitrales antérieures et se conforme au libellé de la convention collective. Il serait improductif en 2007 de consacrer temps, énergie et argent pour obtenir la décision d'un arbitre qui a déjà statué sur le sujet en 1990.

Les projets intellectuels dits « rassembleurs » de l'UQTR

Priorités d'un bord, clientèle de l'autre

Jean-Claude Bernatchez
professeur au Département des sciences de la
gestion
Représentant des professeurs au conseil
d'administration de l'UQTR



- L'enfant et la famille : œuvre, pour une bonne part du moins, du collègue Pierre Potvin;
- Les sciences intégrées de la santé : œuvre de la collègue Odette Doyon;
- Les lettres, humanités et médias : œuvre, pour une bonne part, du collègue Marc André Bernier;
- Les petites et moyennes entreprises : œuvre du collègue Pierre André Julien;
- Les études québécoises : œuvre du collègue Normand Seguin.

Quant aux pâtes et papiers et l'hydrogène, nul besoin d'y associer un personnage. Il coulait de source qu'on leur donne une place de choix sous l'angle de la conscience historique de l'UQTR.

Quelles leçons peut-on tirer de ce qui précède :

- Premièrement, les conclusions de la Commission spéciale multipartite sont essentiellement à l'image du cheminement intellectuel de ceux qui en faisaient partie.
- Deuxièmement, lesdites conclusions reflètent une réflexion appuyée essentiellement sur une balise « recherche ».

Depuis cinq années, une réflexion constante fut conduite afin de définir un plan stratégique institutionnel. Tout a commencé par le lancement d'un groupe de réflexion international sur l'avenir de l'UQTR dont les premières réunions se tenaient, d'ailleurs à grand frais, à Paris. Pour finalement en arriver, après un long parcours et de fréquents dialogues, à une Commission spéciale multipartite, formée celle-là, principalement d'acteurs locaux, sous la présidence du Directeur général du Centre hospitalier Robert-Giffard et ancien recteur de l'Université Laval et dont le rapport final fut remis le 11 avril 2006.

Posons ici deux questions : Qui étaient membres de la Commission spéciale multipartite et quelles sont les priorités définies par ceux-ci ?

Outre le VRER, les doyens, un représentant socioéconomique et un chargé de cours du Conseil d'administration de l'UQTR, la Commission pouvait aussi compter sur l'expertise d'estimés collègues professeurs, soit : Marc André Bernier du Département de lettres et communication sociale, Pierre Dessureault du Département de génie industriel, Odette Doyon du Département des sciences infirmières, Pierre André Julien professeur retraité du Département des sciences de la gestion, Pierre Magnan du Département de chimie-biologie, Pierre Potvin du Département de psychoéducation et Normand Seguin, professeur retraité du Département des sciences humaines.

Tenant compte de sa composition, il saute aux yeux que les priorités définies par la Commission spéciale multipartite ne sont pas le fruit du hasard. Voici les dites priorités :

- L'écologie aquatique et les besoins versants : œuvre du collègue Pierre Magnan;

En effet, si on tente de regrouper la clientèle étudiante de l'UQTR autour des priorités précitées, qualifiées maintenant de « projets rassembleurs », on ne parvient même pas à y loger le tiers des étudiants qui fréquentent l'UQTR. Par exemple, au Département des sciences de la gestion, *une minorité d'étudiants choisit* la PME comme champ d'étude. *Par contre, une majorité d'entre eux* opte plutôt pour le marketing ... et aucun de nos projets dits rassembleurs n'en tient compte.

- Troisièmement, on voit qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre la préoccupation de recherche et la présence d'étudiants. Dans le passé, les collègues qui excellaient en recherche subventionnée, ce qui est à leur honneur, ne l'ont pas obligatoirement fait dans un espace universitaire doté d'un bassin élargi d'étudiants. Et nous pourrions avancer que cela n'a pas changé de nos jours.
- Quatrièmement, si la recherche est une activité financièrement « in and out » comme le signalait souvent un collègue estimé des sciences comptables, le développement de l'UQTR, et par conséquent ses projets dits rassembleurs, ne peuvent boudier les groupes élargis d'étudiants comme ils le font présentement. Il faut donc juxtaposer impérativement, à des fins de détermination du plan stratégique, une réflexion basée sur une balise « clientèle », évitant ainsi le piège d'un développement appuyé uniquement sur une balise recherche.

Illustrons le résultat d'une réflexion basée sur une balise clientèle. Pour ce faire, pointons du doigt notre petit cousin institutionnel de Rimouski. L'UQAR construit, près de l'autoroute Jean Lesage à Lévis, un pavillon académique susceptible de lui procurer plus d'étudiants qu'elle en compte sur son campus principal de Rimouski. Si elle y captive 4,000 étudiants comme elle l'entrevoit, l'initiative lui procurera plus de 15 millions de dollars de revenus annuels. Voilà un exemple d'une réflexion issue d'une balise clientèle.

Pourtant des ressources humaines de l'UQTR passaient par Lévis tous les jours pour se rendre à notre Centre de cours de St-Georges de Beauce, là où il y a peu d'étudiants parce que le bassin de population est très limité. La même réalité s'observe vers l'ouest de Trois-Rivières. *Nous avons logé un centre de cours à faible fréquentation à Drummondville. L'Université de Sherbrooke a poursuivi sa route jusqu'à Longueuil où elle captive apparemment plus de 8,000 étudiants.*

Au lieu de construire un pavillon académique dans un lieu à fort potentiel de clientèle, les investissements majeurs de l'UQTR sont

plutôt allés vers l'actualisation d'une réflexion issue d'une balise recherche, qu'il s'agisse de notre bateau sur le Lac St-Pierre, de l'Institut d'hydrogène ou de notre Centre intégré de pâtes et papiers, ce dernier étant déjà déficitaire. Il est peut-être trop tôt pour dire si nous avons eu tort ou raison. Force est toutefois d'admettre que la majorité de nos étudiants ne s'identifient pas à nos projets rassembleurs et que certains de nos compétiteurs font, contrairement à nous, le plein d'une clientèle étudiante financièrement salvatrice.

Une réflexion issue d'une balise clientèle donnerait certes lieu à d'autres priorités comme l'enseignement coopératif qui ont fait le succès de l'Université de Sherbrooke ou les projets DEC – Baccalauréat déjà émergents à l'UQTR. Ces projets complèteraient bien la réflexion issue de la balise recherche de la Commission spéciale multipartite. *À propos, on pourrait aussi tenter d'expliquer pourquoi l'UQTR ne hisse pas la chimie industrielle au rang de projet rassembleur, dans une région comme la nôtre, avec une présence aussi importante de la grande entreprise manufacturière et chimique.* Notre réflexion sur l'avenir de l'UQTR est donc, à ce stade-ci, incomplète, d'où le besoin de poursuivre afin d'éliminer l'effet d'arc présentement observable entre la clientèle étudiante et les priorités institutionnelles.

Récupérons

Le Comité institutionnel sur l'environnement inaugurerait récemment une nouvelle ère pour le campus trifluvien. Le Comité a favorisé l'implantation sur le campus de plus de 150 bacs de récupération pour le papier, le plastique, le verre et les déchets organiques. Le projet, de plus de 150 000 \$, fut financé par l'Université, l'Association générale des étudiants et les syndicats et associations d'employés de l'UQTR. L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) a contribué pour 15 000 \$ au projet.



De gauche à droite, Benoît Langlois, président de l'Association générale des étudiants, Carole Neill, présidente du Syndicat des chargés de cours, Denise Béland, présidente du Syndicat des employés de soutien, André-G. Roy, président du Comité institutionnel sur l'environnement, Michel Volle, président du Syndicat des professeurs et professeures et Mario Groleau, président du Syndicat du personnel professionnel lors de l'inauguration des nouveaux bacs de récupération.



Le président du Syndicat des professeurs et des professeures Michel Volle et la professeure Diane Saint-Laurent du Département des sciences humaines représentante du Syndicat au Comité institutionnel sur l'environnement.

Nouvelles de la FQPPU

Fédération québécoise
des professeures
et des professeurs
d'université

**Le budget fédéral
On est loin d'un règlement satisfaisant
pour les universités**

Montréal, 21 mars 2007 – La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) exprime sa déception devant les propositions de transferts prévus pour l'enseignement postsecondaire dans le budget fédéral présenté par le ministre Flaherty le 19 mars à Ottawa.

À plusieurs reprises au cours des dernières années, la FQPPU a réclamé de la part des gouvernements un financement de base accru et stable pour les universités afin de leur permettre d'accomplir leurs missions fondamentales.

En décembre 2005, la FQPPU s'est associée au gouvernement québécois et à plusieurs partenaires de l'enseignement supérieur pour réclamer un réinvestissement fédéral significatif en éducation postsecondaire, notamment pour corriger la situation provoquée par la diminution du transfert canadien en matière de programme sociaux depuis 1994-1995. Au Sommet du Conseil de la fédération sur l'éducation postsecondaire et la formation professionnelle en février 2006, un large consensus pancanadien s'est exprimé sur la nécessité de hausser ce transfert de 4,9 milliards de dollars. Pour le Québec, cela signifie une enveloppe de 1,2 milliard afin de permettre d'assurer le réinvestissement dans les réseaux collégial et universitaire.

Le budget fédéral 2006 ne propose rien de significatif. Pour l'année 2007-2008, cela est très simple... et catastrophique : il n'y a rien. Pour 2008-2009, la somme de 800 millions de dollars prévue pour l'enseignement postsecondaire dans l'ensemble du Canada se traduira par un versement d'environ 200 millions pour les réseaux collégial et universitaire du Québec. Tous les partenaires de l'enseignement supérieur s'accordent sur le fait que cette somme demeure nettement insuffisante et ne permettra pas de répondre aux besoins criants de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, la FQPPU déplore que le gouvernement fédéral profite de chaque budget pour accroître ses interventions dans les domaines de compétence provinciale. Par l'instauration de programmes ciblés à des fins particulières, il pousse les universités à orienter leurs priorités institutionnelles afin de décrocher les subventions qui, à prime abord, paraissent combler leur sous-financement. Ce n'est malheureusement pas sans conséquences. À titre d'exemple, en choisissant de verser la somme de 510 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation au lieu de majorer les transferts fédéraux en matière d'enseignement supérieur, le gouvernement fédéral confirme sans nul doute son intention de privilégier les impératifs économiques de l'innovation et de la compétition sur les considérations éducatives et sociales, ce qui risque de provoquer un appauvrissement de l'ensemble des prestations universitaires.

La déception est d'autant plus grande que le budget fédéral fait la démonstration que le gouvernement dispose des moyens financiers de solutionner de manière définitive les problèmes dont il a contribué à affliger les universités depuis plus de dix ans.



Évaluation en ligne des enseignements

Depuis quelques mois, le Comité des affaires universitaires du Syndicat des professeures et des professeurs s'intéresse au processus d'évaluation des enseignements de l'UQTR.

On sait que depuis l'automne 2005, la Direction de l'UQTR évalue, à titre expérimental, l'ensemble des cours à chacune des sessions. L'évaluation se fait par le site internet de l'UQTR.

Le Syndicat a remis en cause le processus d'évaluation et soulevé plusieurs questions sur la pertinence d'obliger les étudiants à compléter l'évaluation pour avoir accès à leurs résultats scolaires, sur l'anonymat du sondage, sur l'utilisation des résultats, sur la pertinence de certaines questions, etc. La Commission des études a aussi convenu de revoir la procédure en formant un comité d'étude composé des représentants des professeurs, des étudiants et des chargés de cours afin de revoir la politique institutionnelle d'évaluation de la qualité des enseignements.

L'UQTR fait figure de précurseur dans l'évaluation électronique des enseignements.

Cela suscite toutefois beaucoup de questionnement.

L'Assemblée universitaire de l'Université de Montréal a récemment discuté de la question et les préoccupations soulevées restent similaires à celles exprimées à l'UQTR.

Groupe sur l'évaluation de l'enseignement – mise à l'essai de l'évaluation en ligne

Une professeure de la Faculté des arts et des sciences veut savoir ce qu'il en est exactement du projet de recourir à l'évaluation en ligne, au sujet duquel la communauté a été peu informée. Elle fait part des appréhensions de plusieurs de ses collègues et de la résistance à prévoir – over my dead body – devant cette méthode d'évaluation. La vice-rectrice aux affaires académiques, Mme Maryse Rinfret-Raynor, assure qu'il s'agit simplement de projets pilote, visant d'abord les unités où il y a dispersion des étudiants dans le contexte de l'enseignement clinique : la mise à l'essai ne se déroulera pas de façon systématique, et l'éventuelle adoption de l'évaluation en ligne se fera avec une extrême prudence. Elle insiste sur le fait que ce projet ne touche pas à l'évaluation aux fins de promotion, mais uniquement à l'évaluation aux fins de l'amélioration de l'enseignement. Un professeur de la Faculté de médecine se dit très étonné que si peu

d'information ait transpiré alors que la réflexion est déjà visiblement bien engagée relativement à ce dossier. Il veut qu'on donne à la communauté universitaire l'assurance qu'aucune opération ne sera menée dans quelque unité sans que soit préalablement présenté à l'Assemblée universitaire un état de la question, incluant une étude des résultats observés dans les milieux où l'expérience a déjà été tentée. Un professeur de la Faculté des arts et des sciences souhaite que l'on fasse aussi état de la réflexion sur l'aspect éthique de la procédure d'évaluation, compte tenu des risques de diffamation et autres dommages professionnels pouvant découler

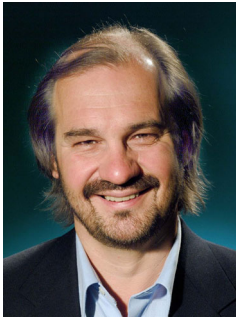
d'une évaluation anonyme mal encadrée. Un professeur de la Faculté des arts et des sciences s'insurge contre le fait que des étudiants puissent procéder à l'évaluation d'un enseignement alors qu'ils n'assistent pas aux cours.

Une professeure de la Faculté de médecine estime qu'il n'existe pas dans son unité deux types d'évaluation, dont l'une servirait uniquement à l'amélioration de l'enseignement, comme le laisse entendre la vice-rectrice.

(Chronique de l'Assemblée des gouverneurs 11décembre 2006. Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal).

Cheminement du processus de consultation pour le renouvellement de la convention collective

Alain Chalifour
professeur au Département de
mathématiques et informatique
et premier vice-président aux re-
lations de travail du SPPUQTR



Depuis l'adoption du plan d'action Rendez-vous 2007! au Conseil syndical de l'automne dernier, le processus de consultation pour le renouvellement de la convention collective se déroule très bien. Le sondage est maintenant complété et les membres du CRT ont pu faire une première analyse des résultats afin d'en extraire les grandes lignes directrices qui lui permettent de mieux cibler les attentes des professeurs lors des discussions dans le cadre de la tournée départementale. Une analyse plus détaillée est prévue lors de l'élaboration du cahier des revendications. Les groupes de réflexion sur les services à la collectivité, sur la conciliation travail-famille, sur l'évaluation des professeurs, sur l'évaluation des enseignements, sur la formation académique et professionnelle, sur la recherche et la convention collective ont déjà complété leurs travaux. Nous remercions les professeurs qui ont participé et qui participent encore à ces groupes de réflexion lors de déjeuners rencontres. Il ressort de ces rencontres des consensus sur les sujets thématiques abordés suite à des échanges à la fois animés et empreints d'un désir partagé de faire de notre université un lieu où le corps professoral est un intervenant de première ligne dans son développement, dans son animation en recherche et en enseignement, dans sa gestion

académique et dans son droit de regard conséquent sur sa gestion en général.

Le Comité des relations de travail a également amorcé sa tournée départementale afin de prendre directement le pouls des professeurs sur les différents aspects reliés à la réalisation des multiples éléments de leur tâche et à leur vécu départemental. À ce jour, les membres du CRT ont eu l'occasion de rencontrer les départements de génie mécanique, génie électrique et informatique, de mathématiques et d'informatique, de lettres et communication sociale et de langues modernes et traduction. Les membres du CRT seront l'hôte d'autres assemblées d'ici la fin du mois de mai et nous invitons les départements qui n'ont pas encore inscrit notre tournée à leur agenda à communiquer avec nous afin de prévoir une rencontre. Lors de ces rencontres, nous avons eu des échanges fructueux sur des thèmes qui nous permettront d'établir au mieux de notre compréhension et avec un fort appui de toutes et tous, un projet de convention qui reflètera les aspirations et une consolidation des acquis universitaires pour l'ensemble du corps professoral.

Le Comité des relations de travail soumettra à la consultation des instances syndicales, dès l'automne 2007, une première version du cahier des revendications, suivi d'une consultation de l'ensemble des professeurs et professeures.

Nous remercions sincèrement les nombreux professeurs qui s'associent à cette démarche, sachant que cette participation, que nous souhaitons pérenne, demeure la meilleure et la seule façon pour tous de s'assurer que la nouvelle convention collective réponde aux préoccupations tant à l'UQTR qu'au sein du système universitaire et de sa mission de diffusion et construction du savoir dans nos sociétés.



Source : <http://entete.uqtr.ca/>



Un laboratoire de recherche création en art sensoriel voit le jour à l'UQTR

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a annoncé le 14 mars la mise sur pied d'un laboratoire de

recherche création en art sensoriel, grâce à l'obtention d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada par le professeur Richard Purdy, du Département des arts de l'Université.

Ce nouveau laboratoire, subventionné au coût de 155 000 \$ sur trois ans, est dédié à l'exploration des arts non visuels, plus particulièrement en ce qui concerne la création d'œuvres gustatives et olfactives. Le coup d'envoi des activités de cette nouvelle unité de recherche a été donné cet après-midi, au Musée des religions de Nicolet, avec le vernissage d'une exposition intitulée *Vastu-Purusha, le Mandala corporel et les œuvres de Richard Purdy*.

Prix d'excellence en recherche 2007



Stéphane Martineau
professeur au Département des sciences de l'Éducation

Prix d'excellence en enseignement 2007



Sylvain Robert
professeur au Département de chimie-biologie

Opinion du lecteur

Le Point d'ancre est ouvert à l'expression d'opinions concernant les différents aspects de la vie universitaire.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos textes par courrier électronique.

Le Point d'ancre est distribué aux professeurs, aux syndicats et à l'ensemble des services de l'UQTR, aux professeurs retraités, à la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université et aux syndicats et associations de professeurs d'université du Québec.

Membres du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeurs 2006-2007

M. Michel Volle, président, M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail, M. Mircea Gonciar, deuxième vice-président aux affaires syndicales, Mme Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires, M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, M. Pierre Baillargeon, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.

Le Point d'ancre est publié par le Comité exécutif

Pour correspondance :

SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Téléphone 819.376.5041

Télécopieur 819.379.2341

Courriel : syndicat.proesseurs@uqtr.ca

Internet : www.spuqtr.ca



**Syndicat des professeurs
et des professeurs**

Université du Québec à Trois-Rivières

**Le logo du Syndicat des professeurs et des professeurs
regroupe trois niveaux de signification :**

le livre ouvert

l'arbre en croissance

les mains ouvertes vers les étudiants et la société